

1. Remerciements

- À tous les habitants qui participent aux manifestations organisées par les associations et qui apportent leur pierre à l'édifice concernant l'embellissement de la commune.
- Remerciements au CCAS de Luze pour les activités proposées à la population, en particulier aux seniors.
- À Alain Albert pour son investissement pour le fleurissement et entretiens des massifs
- À Pierre Abry pour la tenue et mise à jour du site internet.
- À toutes les associations qui organisent de nombreuses manifestations :
 - ACCA, Amicale, CDF, FNACA, Haute Lizaine, Pétanque, Vals'c, Choettes Vergers, Young Dynamic's, Z'enfants d'abord.
- Encore merci aux deux associations qui utilisaient auparavant la Maison du temps libre et qui dans un souci d'économie d'énergie exercent leurs activités maintenant à l'école et à la mairie.

- À tous les agents qui travaillent pour la commune.

A noter dans l'agenda : la fêtes des sapins sera pilotée cette année par le Comité des fêtes et les Young Dynamic's et l'Amicale le samedi 20 janvier à partir de 17h.

- À Marco (Monsieur 4 fleurs) qui est l'employé municipal qui passe énormément de temps pour l'entretien des espaces verts,
- À Valérie (secrétaire ultra polyvalente) qui vous accueille avec le sourire à chaque fois que vous avez des besoins administratifs
- À Nathalie Dubois, (travailleuse infatigable) qui contribue à la propreté des locaux de la commune, en particulier à l'école et qui assiste les institutrices. (pas facile tous les jours)

Une petite pensée pour Isabelle qui est en arrêt longue maladie.

Nous allons accueillir également une jeune fille de 20 ans qui se nomme Océane Jeanneret en CDD et qui assurera pendant un an 22h30 hebdomadaire de travaux en tout genre. Elle remplacera Marine. Elle a été proposée par la Mission Locale d'Héricourt, un organisme que j'apprécie particulièrement.

Une petite pensée également pour Julie qui a été apprentie stagiaire au secrétariat de mairie avec Valérie et qui est désormais secrétaire en CDI à la mairie de Chenebier. Elle avait beaucoup de qualités et nous sommes contents qu'elle ait réussi sa reconversion.

Pour information et pour rappel, nous nous réunissons avec les agents et les adjoints aux travaux chaque jeudi matin une demi-heure entre 8h et 8h30.

- À tous les membres du conseil municipal. Je ne vais pas les citer mais vous les connaissez bien. Ils sont très assidus et nous avons effectué 11 conseils municipaux durant l'année 2023 avec une très bonne assiduité. (Bonne ambiance avec 3^{ème} mi-temps)
- Tout particulièrement mes adjoints. Je sais que je peux leur faire confiance et leur déléguer de nombreuses compétences.
Après avoir échangé régulièrement avec d'anciens élus, certains me disaient quelquefois être un peu déçu de ne pas pouvoir exercer pleinement leur qualité. (Frustration)
J'avais pris acte de ses messages.

Un maire ne peut pas tout faire et régler tous les problèmes. Il doit déléguer.
Cela me permet de ne pas avoir toujours la tête dans le guidon et de pouvoir quelquefois prendre du recul sur certaines décisions.

2. Les faits marquants en 2023.

Je laisserai mes adjoints parler plus précisément des différents sujets mais je vais tout de même évoquer les faits vraiment marquants.

- **L'excellente nouvelle que nous avons eu à la rentrée scolaire 2023 avec l'ouverture d'une 4e classe suite à un effectif considérable de 83 élèves.**

L'objectif premier lorsque nous avons lancé la construction de différents lotissements étaient surtout de conserver trois classes. L'ouverture temporaire d'une 4e classe est une grande satisfaction.

- **Le maintien de la 4e fleur pour le village.**

C'est une belle satisfaction mais n'oublions pas que c'est beaucoup de travail et d'investissement pour pouvoir y arriver.

Je pense que c'est bien de le redire car très souvent il y a des gens de l'extérieur qui restent admiratif de notre village alors que les personnes qui vivent régulièrement ne s'en rendent pas toujours compte.

- **La nomination d'un 4e adjoint.**

Pascal est une personne que je connais très bien et qui ne compte jamais ses heures. J'ai été éduqué à l'école de Jacques et il m'avait toujours bien précisé que lorsqu'un élu rapportait beaucoup plus d'argent qu'il n'en coûtait, il n'y avait pas d'hésitation à avoir pour l'enrôler dans l'équipe.

- **La construction de nos lotissements avec le promoteur Néolia.**

Nous approchons lentement mais sûrement des 100 pourcents de remplissage. Avec le recul, et l'objectif de conserver notre école, nous pouvons dire que nous avons agi au bon moment. Nous sommes sur la 3^{ème} marche du podium avec +97 hab entre 2015 et 2021 ; les premiers étant Mandrevillars.

A l'heure actuelle c'est beaucoup plus compliqué. Cela fait maintenant environ un an que les parcelles proposées par Plaisancia sont en commercialisation rue de la Morette. À l'heure actuelle, seule une parcelle a été vendue. Ce sont des personnes âgées de 74 ans qui ont acheté. C'est donc beaucoup plus compliqué maintenant et nous n'avons aucun regret à avoir sur ce que nous avons accompli dès 2017 avec Jacques.

Il fallait avoir une volonté forte pour maintenir notre école et nous récoltons maintenant les fruits de cet investissement. Si nous étions restés attentistes, nous parlerions davantage à l'heure actuelle de fermeture de classe que d'ouverture.

3. Les projets:

Des projets, j'en aurais beaucoup mais ce sont les finances qui nous limitent ainsi que les autorisations d'urbanisme.

- **Il y a la maison des seniors.** J'en avais déjà parlé l'an dernier mais l'avancement est au point mort, car notre document d'urbanisme nommé PLUi n'avance pas. Le modèle espéré est le suivant :

➔ 10% des hab ont plus de 75 ans soit environ 80 personnes.

Les anciens du village pourraient se retrouver dans des espaces mieux adaptés toujours au village et libérer leurs maisons (souvent assez grandes) pour des couples plus jeunes.

- **Un cabinet médical** serait également le bienvenu sur la commune.

Concernant les médecins, la situation devient assez préoccupante sur notre secteur.

« Paroles aux élus (voir Diaporama) »

4. Quelques infos de la CCPH:

- **Le travail.**

Je suis vice-président à la CCPH en charge du développement économique.

Les gens qui travaillent contribuent aux financements des services et des aides sociales.

Moins il y a de travailleurs et plus notre système est remis en question.

Je ne suis pas très optimiste sur l'avenir.

Auparavant, il était très facile pour les habitants de trouver du travail tant les entreprises

Peugeot et Alstom étaient attractives sur notre secteur.

Dorénavant, c'est bien plus compliqué.

Mon modèle : c'est de créer des emplois à côté de chez nous.

- **La population:**

Luze est l'une des rares communes de Haute-Saône à voir ses effectifs augmenter à l'école.

Mais les statistiques de l'Insee ne sont pas très encourageantes.

La Bourgogne Franche-Comté perd de la population, il en est de même pour le département et surtout pour l'aire urbaine.

Le Pays de Montbéliard perd des habitants (A l'inverse du Doubs). La situation est mauvaise pour le Territoire de Belfort où la situation économique est préoccupante, ce sont 5 000 habitants de moins sur les six dernières années.

Je suis enseignant.

Je me suis intéressé au nombre de lycéens pour 2038.

Dans un bassin qui va de l'Est de la Haute-Saône au Territoire de Belfort, ce sera 30 % d'élèves en moins.

Ce ne sont que des pronostics mais ils ne sont pas très encourageants.

Je tiens à vous rappeler que la première source d'attractivité reste le développement économique et l'installation d'entreprises.

Sans cela, ce sera difficile de pérenniser certains services à la population comme des médecins par exemple.

- **Le PLUi:**

Ce sera notre futur document d'urbanisme.

Il précisera entre autres quels seront les terrains qui seront constructibles et ceux qui resteront non constructibles pour des particuliers ou bien pour des entreprises.

C'est un document important.

Mais les décideurs (la région ou bien l'état), mais aussi la communauté de communes sont tellement hésitants que je suis absolument incapable de vous donner une date.

Concernant l'économie, j'attire votre attention sur un document qui a été validé par la communauté de communes concernant les friches industrielles restantes.

Il n'y a quasiment plus rien à disposition. (Tuileries et l'ancien Super U)

Certaines entreprises viennent frapper à la porte de la communauté de communes pour nous demander si elles pourraient s'installer.

Nous sommes obligés de répondre négativement = Situations pas faciles.

- **Écologie et artificialisation des sols:**

Certains fustigent le développement économique mais jamais ils ne parlent des constructions des habitations des particuliers qui consomment beaucoup plus de surfaces.

Question que je me pose : habitent-ils dans du vertical pour être plus vertueux ?

- **Agriculture : panneaux à l'envers.**

Pouvoir d'achat, viande, lait, multiplication des normes qui ne sont d'ailleurs pas les mêmes dans notre marché de libre échange...

J'avoue que c'est compliqué pour eux et inquiétant.

- **Plan vélo :**
 La commune est d'accord pour le tracé reliant le chemin du tram à la coulée verte à Chalonvillars.
 Il a fallu qu'un bureau d'étude donne son avis mais ce n'est pas fini !
 Les services de l'État doivent eux aussi étudier la question, il y aura une enquête publique, il faudra acheter les terrains.....
 Début des travaux 2026 si tout va bien!!!!
 Le mille feuille administratif.....

- **Les taxes:**
 Il n'y a pas eu d'augmentation des taux concernant le foncier bâti ou bien le foncier des entreprises en 2023 par la CCPH. (Paris, c'est +60%)
 Je ne sais pas combien de temps cela pourra encore durer.
 Mais il y aura inévitablement une fin surtout si nous n'installons plus d'entreprises.

- **Les jardins du Mont Vaudois:**
 C'est une structure d'insertion qui a bien failli disparaître.
 Les finances ne sont pas encore stabilisées, il y a bien du travail.
 Je fais maintenant partie du conseil d'administration.
 Je suis vraiment avec attention l'évolution de la situation.
 Mais je reste convaincu sur une chose: l'insertion et le monde des entreprises sont intimement liés car il y a besoin d'argent.
 Culture, Sport, loisirs, c'est la même chose ; sans développement économique, ce sera compliqué !

- **Le budget de l'État.**
 Vous le savez probablement mais l'État dépense davantage qu'il ne gagne.
 Pour cela, il est obligé d'emprunter.
 Si les emprunts sont destinés à de l'investissement, c'est tout à fait normal car cela permet d'acquérir des plus-values.
 Mais si les emprunts sont destinés à du fonctionnement ou au remboursement de la dette, c'est plus inquiétant.
 J'ai bien peur qu'une partie des emprunts servent pour cette deuxième solution.

- **Réunion publique : oui mais uniquement avec des habitants du village.**

- **Remerciements à Marguerite PHILIPPE.**

 Je vais finir sur une note très positive.

 J'aime bien le monde associatif et j'adore voir le dévouement de certaines personnes.
 J'ai décidé cette année de récompenser quelqu'un.
 Une personne toujours partante pour travailler qui habite au village depuis longtemps.
 Qui peut réprimander quelques fois ceux qui se plaignent de trop travailler.
 Elle ne se plaint jamais.
 Elle me rappelle ma mère.
 Elle fait partie de l'Amicale, et participe aux « Après-midi rencontre »
 Elle est née le 22 mars 1936.
 C'est la MARGUERITE, bénévole ultra méritante de notre commune à qui nous allons offrir un grand bouquet de fleurs pour la remercier !